

# JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

## ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE  
Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.  
POUR L'ÉTRANGER, les frais de poste en sus  
Les Abonnements partent des 1<sup>er</sup> et 16 de chaque mois

## RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22

Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires sont insérés dans le journal  
Les manuscrits non insérés seront rendus

## INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.  
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré

S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

Monaco, le 20 Août 1889

### PARTIE OFFICIELLE

Le Prince a reçu la lettre par laquelle S. M. le Roi d'Italie notifie à Son Altesse Sérénissime la naissance de S. A. R. le Prince Humbert, fils de LL. AA. RR. le Duc et la Duchesse d'Aoste.

Le Prince a nommé dans l'Ordre de Saint-Charles :

**Commandeur** : M. Jules Rueff, Commissaire des Colonies Françaises au grand concours de Bruxelles en 1888, Membre du Jury à l'Exposition Universelle d'Anvers en 1885.

**Officiers** : Monsieur Jacques Haussmann, Chef de Division au Ministère de la Marine et des Colonies de France ;

M. Ferdinand des Tournelles, Commissaire Adjoint des Colonies Françaises à l'Exposition Universelle d'Anvers en 1885, Conservateur Adjoint de l'Exposition permanente des Colonies Françaises.

Par Ordonnance Souveraine du 12 de ce mois, M. Joseph-Jules-Gustave Saige, Conseiller d'Etat, Conservateur des Archives du Palais de Monaco, a été autorisé à accepter et à porter la Croix d'Officier de l'Ordre Impérial de la Rose qui lui a été conférée par S. M. l'Empereur du Brésil.

### NOUVELLES LOCALES

Le Congrès international de la propriété artistique, auquel S. A. S. le Prince avait envoyé M. de Rolland, Conseiller d'Etat, comme délégué officiel, s'est tenu à Paris, à l'école des Beaux-Arts, du 25 au 31 juillet dernier, sous la présidence de M. Meissonier, membre de l'Institut. Les délégués présents des gouvernements étrangers, parmi lesquels celui de la Principauté, ont été nommés présidents d'honneur.

Le Congrès a voté une série de résolutions ou vœux, tendant à assurer la protection la plus efficace au droit des artistes, considéré comme un droit de propriété, avec l'espoir qu'il en sera tenu compte, tant dans la loi si vivement désirée en France, que dans la législation des autres Etats et dans les traités internationaux.

En ce qui concerne la Principauté, l'Ordonnance Souveraine du 27 février dernier a donné satisfaction, par avance, à presque tous ces desiderata. Le délégué du Gouvernement Monégasque a eu l'occasion de le faire remarquer, dans une des séances du Congrès, en indiquant les principes consacrés par cette loi. Il a signalé le libéralisme large et éclairé, qui a inspiré à notre Auguste Souverain la promulgation de Son Ordonnance et Son accession à la Convention de Berne, si avantageuses l'une et l'autre pour les auteurs étran-

gers. L'Assemblée a montré qu'elle partageait pleinement l'appréciation de l'orateur en accueillant sa communication par des applaudissements et des bravos.

On lit dans le *Courrier du Soir* du 13 août :

Sur l'initiative du Prince Héritaire de Monaco, dont on connaît les intéressantes études sur les courants sous-marins, on vient de lancer des deux côtés de l'Océan Atlantique des flotteurs destinés à indiquer les courants maritimes.

Ces flotteurs sont des bâtons de cinq centimètres de diamètre, et de deux mètres cinquante de longueur.

A chacun de ces bâtons sont attachés quatre tubes en verre contenant une note imprimée priant la personne qui aura recueilli le flotteur de remplir les blancs, et un rapport tout fait indiquant à quel jour et à quel endroit le flotteur a été rencontré, d'adresser les indications au secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, et de remettre les flotteurs à l'eau.

### Pêcheurs et Mineurs

Ils étaient partis 172, pleins d'énergie, de courage et d'espoir !

Sur la jetée de Saint-Malo, les femmes en costume du pays breton leur avaient envoyé un suprême au revoir, qui devait être un éternel adieu ! Telle est en deux mots l'histoire à la fois simple et cruellement véridique de la catastrophe qui émeut en ce moment tous les gens de cœur.

Deux des navires de la flotille des pêcheurs d'Islande sont perdus corps et biens. L'*Ella* et le *Quatre-Frères*, engloutis dans des parages inconnus, sans que la découverte d'un cadavre ait révélé même l'endroit où s'est passé ce drame terrible ; sans qu'un seul témoin ait pu en décrire les déchirantes péripéties. Tous ces marins appartenaient aux mêmes villages, et ces villages sont en deuil. Cent veuves et trois cents orphelins sont presque tous sans pain ; leur seul soutien, le père, est mort là-bas, on ne sait où...

Quelques secours ont bien été envoyés aussitôt, mais la misère noire étreint bien ceux qu'elle a saisis, et il faut beaucoup pour réparer de tels malheurs.

Le cri d'alarme a été poussé par Pierre Loti, cet ami, cet admirateur du marin qu'il a si bien dépeint, dont les angoisses lui sont familières et dont la belle âme lui est connue.

A son appel, la Charité a répondu : *présente !* et S. A. S. le Prince Héritaire de Monaco a donné le signal de la vaste croisade de bienfaisance qui s'organise de toutes parts. Sur son ordre, un tronc, placé dans le pavillon de la Principauté à l'Exposition, reçoit les dons des visiteurs.

D'autre part, une autre catastrophe, celle-là dans les entrailles de la terre, a jeté l'épouvante dans la population stéphanoise. Partout la mort et la faim accomplissent leur œuvre de destruction.

La jeunesse monégasque, suivant l'exemple de son auguste et bien-aimé Prince, n'a pas voulu terminer ses fêtes champêtres, sans concourir au soulagement

des centaines de victimes de ces deux désastres. Elle sait que notre population ne reste jamais sourde aux cris de la souffrance et elle a organisé, pour le 1<sup>er</sup> septembre, une fête de bienfaisance dont on verra plus loin le programme.

Nous faisons des vœux pour le succès de cette œuvre. Nos lecteurs n'oublieront pas dans cette circonstance que

Donner aux pauvres, c'est prêter à Dieu.

Les personnes généreuses qui voudraient donner quelques lots à la tombola au profit des victimes d'Islande et de Saint-Etienne, sont priées de les faire remettre rue du Milieu, chez M. Abel, et chez M. Gindre, à la Condamine. Le Comité leur adresse à l'avance ses plus sincères remerciements.

La fête de l'Assomption a été célébrée en grande pompe dans toutes les églises de la Principauté, jeudi dernier.

A la Cathédrale, la belle messe dédiée par M. Vuidet à Son Altesse Sérénissime à l'occasion de la Saint-Charles en 1887, a été parfaitement exécutée par la maîtrise et les chœurs. A l'Offertoire, M<sup>me</sup> Delahaye, soprano, a chanté l'*Ave Maria* de Cherubini, et M. Toubas a fait entendre à l'élévation l'*O Salutaris* d'Etcheverry. Ces deux artistes, ainsi que MM. Tonio et Aspluga qui ont dit les soli de la messe de M. Vuidet (*Gloria* et *Sanctus*) méritent de sincères éloges.

L'après-midi, à l'issue des Vêpres, a eu lieu la procession d'usage en l'honneur de la T. S. Vierge. Beaucoup de monde.

Affluence énorme également à Sainte-Dévote, pendant tous les offices et à la procession, qui s'est accomplie au milieu du recueillement de la population de la Condamine.

Dans l'église Saint-Charles, richement ornée, se pressait, dès les premières heures du jour, une foule pieuse et recueillie. Il y a eu, à toutes les messes, un nombre extraordinaire de communions ; on a principalement remarqué la tenue très édifiante des Enfants de Marie.

Après la première Messe de 6 heures, M. le Directeur des Enfants de Marie a procédé à l'admission d'un certain nombre de jeunes filles dans ladite congrégation.

Le zélé Curé de la Paroisse a officié à la Grand'Messe de 10 heures. La Maîtrise, avec le bienveillant concours de jeunes amateurs, a chanté une belle messe du maestro Rossi. Le mérite de la parfaite exécution de cette œuvre revient au talent remarquable, à l'habile et patiente direction de M. Lahure, qui a bien voulu remplacer gracieusement, pendant son absence, l'organiste attiré de Saint-Charles.

Le soir, à l'issue des Vêpres, a eu lieu la procession en l'honneur de la Très Sainte Vierge.

Pendant le cours de la procession, des chants religieux et très bien exécutés étaient alternés par la congrégation des Enfants de Marie et la Confrérie de Saint-Laurent.

A la rentrée de la procession, l'église, étincelante de lumière et parée de ses plus beaux ornements, de feuillages et de fleurs, offrait un spectacle vraiment saisissant.

Le saint solennel du T. S. Sacrement, donné par M. le Curé de Saint-Charles, a couronné ce beau jour.

Dimanche dernier, le clergé de la Cathédrale a fait, dans la ville, la procession dite de Saint-Roch.

On sait que cette procession traditionnelle est l'accomplissement d'un vœu fait par les Monégasques après la peste de 1576.

Trois accidents à enregistrer la semaine dernière :

Mardi dans l'après-midi, M. Henri Ferrari, hôtel d'Angleterre, rue Louis, à la Condamine, devant aller à Ventimiglia, avait enfermé ses trois enfants, deux petites filles et un petit garçon : Amélia, 13 ans ; Gabrielle, 11 ans, et Albert, 5 ans, dans une chambre, en invitant le petit garçon à dormir afin de pouvoir aller, le soir, à Nice chercher leur maman qui devait revenir de Paris à 6 heures. Pour tâcher d'endormir leur frère, les petites filles s'étaient couchées sur le lit.

Il y avait à peine dix minutes que M. Ferrari était sorti sur le boulevard de la Condamine, qu'il vit un attroupement devant sa maison. Il revint aussitôt. Des passants, MM. Gaspardi et Deprat, cuisiniers, et Gardenc, employé au télégraphe, ayant remarqué des flammes dans la chambre, sise au rez-de-chaussée, avaient brisé une persienne et opéraient le sauvetage des enfants. Seule, la jeune Gabrielle avait reçu des blessures aux jambes et à l'abdomen. Le docteur Brégnat, appelé, lui donna les premiers soins à la pharmacie, mais la pauvre petite expirait le lendemain au milieu de souffrances inexprimables.

M. Ferrari et sa famille sont très estimés dans le quartier, aussi tous les voisins et un grand nombre d'amis assistaient-ils, jeudi, à 3 heures de l'après-midi, à l'enterrement de la victime de ce malheur, dû à l'imprudence de son petit frère qui, s'amusant avec des allumettes, avait mis le feu au lit.

Le lendemain mercredi, vers 5 heures du soir, un ouvrier maçon, Auguste Pignon, occupé par M. Antoine Vial, entrepreneur des travaux d'agrandissement du Casino, soulevait, avec plusieurs autres de ses camarades, une pièce de fer, poutre d'un poids de 1,000 kilog. environ. La poutre ayant vacillé sur sa base, ceux qui la tenaient n'eurent que le temps de se sauver. Seul, Pignon ne fut pas assez prompt et tomba si malheureusement que l'énorme pièce l'atteignit. Relevé et pansé aussitôt à la pharmacie par M. le docteur Brégnat, il fut ensuite conduit à l'Hôtel-Dieu. Nous sommes heureux d'apprendre qu'il était, hier, hors de danger.

Enfin, mercredi soir, M<sup>me</sup> E. Médecin, propriétaire, avenue de la Costa, à Monte Carlo, se servant d'une lampe à esprit de vin, mit le feu à sa robe et se fit, en l'éteignant, quelques blessures sans gravité aux bras et à la figure.

Le 15 août, un coquet bâtiment à vapeur, *Danakil*, pavillon français, appartenant à M. le comte Pastré, est entré dans notre port, venant de Nice.

L'équipage de ce yacht de plaisance comprend 11 hommes, capitaine Vivien. Jauge : 64 tonneaux.

Il a quitté Monaco le lendemain.

A l'occasion de la fête de l'Assomption, la Société Philharmonique s'est fait entendre. Le nombreux public qui se trouvait sur la promenade Sainte-Barbe a surtout applaudi un morceau de Verdi : *I Due Foscari*, dont le solo de baryton a été exécuté avec beaucoup de précision par M. Laurent Aureglia.

Le *Journal des transports* signalait, il y a déjà quelque temps, une ingénieuse combinaison offerte par les Compagnies anglaises de chemins de fer aux clients de leurs lignes payant annuellement plus de 7,500 francs de frais de transport. Aux termes de cette combinaison, lesdits industriels avaient droit à une carte de circulation sur le réseau moyennant 300 francs au lieu de 1,250 francs, prix du tarif ordinaire.

Nous apprenons aujourd'hui que la Compagnie P.-L.-M. vient de faire part, en date du 3 courant, à M. le Ministre des travaux publics, de son désir de tenter pareille expérience sur son réseau. Dans le but de donner de plus grandes facilités de circulation à tous les industriels qui, par leurs transports, alimentent le trafic de ses lignes, cette Compagnie se déclare disposée à consentir en leur faveur, sur les prix des cartes d'abonnement prévus par le paragraphe premier du tarif spécial (G. V. n° 5), des réductions variant de 10 à 50 %, selon l'importance des transports effectués par eux dans le courant d'une année.

Ces réductions sont ainsi fixées : A tout client ayant remis, pendant une année, des expéditions soit en port dû, soit en port payé, constituant pour la Compagnie P.-L.-M. un ensemble de transport d'au moins :

10,000 fr.	Il pourra être délivré une carte d'abonnement comportant sur le prix du paragraphe premier du tarif spécial (G. V. n° 5) une réduction de.....	<table border="0"> <tr><td>10 %</td></tr> <tr><td>20 %</td></tr> <tr><td>30 %</td></tr> <tr><td>40 %</td></tr> <tr><td>50 %</td></tr> </table>	10 %	20 %	30 %	40 %	50 %
10 %							
20 %							
30 %							
40 %							
50 %							
20,000 >							
30,000 >							
40,000 >							
50,000 >							

Le bénéfice de cette mesure est attribué seulement à l'expéditeur des transports mentionnés sur la déclaration d'expédition.

En somme, cette proposition tendrait à augmenter le trafic de la Compagnie P.-L.-M., en facilitant les voyages à ceux qui en sont les principaux artisans.

Nous relevons, dans le Bulletin des propositions de tarifs, les renseignements suivants qui intéressent le commerce local :

Annexe n° 5 au tarif spécial commun P. V. P.-L.-M. n° 116 et nouveaux tarifs communs Grande Ceinture — Orléans E n° 80 — Ouest n° 116 :

Prix par tonne de 1,000 kilogrammes, de gare en gare, y compris les frais de chargement, de déchargement et de gare, tant au départ et à l'arrivée qu'aux points de jonction :

Paragraphe premier s'appliquant aux huiles d'olive en caisse ou en fûts, des gares ci-contre aux gares de Draguignan, Grasse et Menton.

Le premier chiffre indique le prix sans condition de tonnage. — Le deuxième chiffre indique le prix par expédition de 5,000 kilos.

Dieppe, 65, 60 — Le Havre, 65, 60 — Fécamp, 65, 60 — Honfleur, 65, 60 — Trouville-Deauville, 65, 60 — Cherbourg, 65, 60 — Caen, 65, 60 — Grauville, 65, 60 — Saint-Malo-Saint-Servan, 65, 60 — Brest, 80, 70 — Rennes, 70, 60.

#### CHRONIQUE DU LITTORAL

**Marseille.** — M. Noblemaire, directeur de la Compagnie P.-L.-M., vient d'adresser à M. le ministre des travaux publics une lettre officielle lui demandant de modifier, en faveur des agents des gares, l'arrêté ministériel du 21 juin 1886, réglant le service intérieur de la Compagnie, afin de permettre la fermeture des gares de petite vitesse les dimanches et les jours fériés.

**Toulon.** — La 1<sup>re</sup> division de l'escadre de la Méditerranée, sous le commandement de M. le vice-amiral Dupetit-Thouars, et composée ainsi qu'il suit : les cuirassés *Formidable*, *Redoutable*, *Amiral-Duperré*, *Bayard*, *Vauban*, *Duguesclin*, le croiseur *Milan* et le croiseur-torpilleur *Dragonne*, a appareillé pour terminer sa campagne d'évolutions d'été. Cette force navale ira en premier lieu sur les côtes de la Corse.

La 1<sup>re</sup> division de l'escadre se détachera de la 3<sup>e</sup> division au cap Corse pour aller mouiller à Ajaccio, où elle séjournera jusqu'au 22 août. La 3<sup>e</sup> division, commandée par M. le contre-amiral O'Neill, paraîtra sur les divers points de la côte de la Corse et ralliera la 1<sup>re</sup> division à Ajaccio le 21. Les avisos de l'escadre mouilleront successivement à Calvi, Propriano, Bonifacio, et rejoindront

l'escadre le 21. La 2<sup>e</sup> division, commandée par M. le contre-amiral Alquier, fera route en partant de Bastia.

**Nice.** — On annonce que S. M. le roi de Wurtemberg ne viendra pas l'hiver prochain à Nice.

— M. le marquis de Massengy vient de mourir dans sa villa de la montée de Cimiez, à Nice, aux suites d'une longue maladie.

Le marquis de Massengy était le père de M<sup>me</sup> d'Auzac, dont le nom est attaché à toutes les œuvres de charité.

— La police de Monaco a mis la main, le lundi 12 de ce mois, sur un nommé Jean Canta, maçon, âgé de 21 ans, italien d'origine (il est né à San Damiano d'Asti), qui avait été condamné le 12 janvier dernier par la Cour d'assises des Alpes-Maritimes à 20 ans de travaux forcés pour coups et blessures sans intention de donner la mort. Voici les faits qui ont motivé sa condamnation :

A la suite d'une dispute, Canta porta à son adversaire un coup de poing, si malheureusement asséné, que ce dernier tomba à la renverse, et dans sa chute se brisa le crâne. Il mourait quelques jours après des suites de sa blessure.

L'arrestation de Canta fait honneur au service de sûreté de la Principauté. Ce condamné, qui était en fuite lors du premier jugement, passera devant la Cour d'assises à la prochaine session.

**San-Remo.** — La Caisse de Crédit de Nice vient de supprimer sa succursale de San-Remo.

#### LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du *Journal de Monaco*)

Edison, le grand inventeur américain, est arrivé à Paris. Il est accompagné de sa femme, des jeunes sœurs de sa femme et d'un assez grand nombre de secrétaires. L'hôtel du Rhin, place Vendôme, où il est descendu, est assiégé par les reporters qui viennent lui « demander un *interview*. »

Edison est un homme d'une quarantaine d'années, de taille et de corpulence moyennes; il a de grands cheveux gris qu'il rejette derrière ses oreilles, des yeux très vifs, la figure entièrement rasée. Il est simple en ses manières et très cordial. Il ne sait pas un mot de français et il est sourd. Aussi redoute-t-il beaucoup toutes les réceptions dont il est menacé et désirerait-il pouvoir voyager en Europe comme le premier américain venu « faire le grand tour », visiter Paris, Londres, Florence et Naples, sans être traité en roi de la science moderne.

Jusqu'à présent, il s'est assez bien défendu contre les importuns et les délégations; il se plaît beaucoup à Paris, où il compte rester un mois, et admire notre exposition, où il a fait de fréquentes visites en compagnie de M. Harrison, le fils du président des Etats-Unis.

En l'absence de M. Eiffel, c'est M. Salles, son gendre et son collaborateur, qui a fait au grand Américain les honneurs de la tour de 300 mètres. Dans les appartements du sommet, à 285 mètres, un lunch avait été préparé. En outre, un phonographe avait été disposé sur une table à proximité d'un piano de la maison Pleyel. Un concert a été donné par MM. Taffanel, Brun, violon solo de l'Opéra; M<sup>me</sup> Leroux et M. Vianesi, chef d'orchestre de l'Opéra, comme accompagnateur. Les morceaux exécutés ont été reproduits très fidèlement par le phonographe. Ce phonographe, il est vrai, n'était point un de ces instruments qu'on trouve dans le commerce; c'était un des grands phonographes perfectionnés dont il n'existe que quelques spécimens. Il avait été monté par les soins de M. Vaugemann, le représentant d'Edison à Paris.

M. Edison a visité la tour dans tous ses détails. « La tour Eiffel, a-t-il dit à un reporter du *New-York Herald*, est simplement stupéfiante; elle dépasse tout ce qu'on peut imaginer. » Il est monté jusqu'au phare et au petit belvédère qui la surmonte, et il a longuement admiré l'incomparable panorama de Paris se perdant dans la brume du matin. Vers onze heures et demie, M. Edison s'est arrêté, sur la seconde plate-forme, au pavillon du *Figaro*, où il a signé sur le registre des visiteurs. A midi, grand déjeuner au restaurant Bréban, au premier étage de la tour.

M. Edison a tenu également à visiter le pavillon des téléphones, où il a été reçu par le directeur de la société, M. Berthon. On lui a présenté un appareil nouveau, le « théatrophone ». Cet appareil sera probablement bientôt installé sur tous les boulevards. Il suffit de jeter cinquante centimes dans une petite boîte pour en-

tendre, pendant cinq minutes, ce qui se dit ou se chante sur la scène d'un théâtre avec lequel on est en communication téléphoniquement. Edison a été tellement satisfait de cet ingénieux appareil qu'il a engagé les inventeurs à établir à New-York leur système de communication.

M. Reid, ministre des Etats-Unis, a réuni, en l'honneur de M. Edison les principaux membres de la colonie américaine dans un grand dîner.

On annonce enfin que le roi d'Italie a nommé Edison grand officier de l'ordre de la Couronne d'Italie. La France, à son tour, saura donner à cet homme supérieur un des hauts grades de la Légion d'Honneur.

L'Exposition attire de plus en plus des hôtes royaux. Nous avons aperçu, dans la galerie des machines, le prince Beaudoin, neveu du roi des Belges, qui voyage *incognito*, et sur la tour Eiffel toute la famille de Don Carlos.

Le prince Taïeb-Bey, frère du Bey de Tunis, et le prince Mohamed, fils du Bey, se sont donné rendez-vous à Paris, et ont rendu visite au Président de la République, qui a mis sa loge de l'Opéra à leur disposition, et donnera en leur honneur un grand dîner au Palais de l'Elysée. Les princes Tunisiens sont descendus dans le palais de la rue de Copernic où habitait le Shah de Perse pendant son séjour.

J'écris le « Shah » et non le « Chah » comme certains journaux. Pendant longtemps j'ai ignoré quelle était la bonne orthographe. Aujourd'hui, la question me paraît tranchée : j'ai sur ma table de travail une carte du souverain Persan qui porte cette suscription : « le Shah de Perse ».

Les Princes Tunisiens ont assisté à une magnifique fête de nuit, donnée en leur honneur à l'Esplanade des Invalides. Les différentes peuplades qui figurent à l'Exposition se sont groupées devant le palais central des Colonies, et ont défilé. Les musiques de la Nouba algérienne, des concerts algériens et tunisiens, celle du Kampong javanais se sont fait entendre. Les acteurs Annamites en riches costumes, les femmes arabes, algériennes, tunisiennes, javanaises les nègres du Gabon, suivaient processionnellement, encadrés dans une double haie de porteurs de lanternes multicolores. Puis venait le dragon de l'Annam, un monstre qui rappelle la Tarasque, qui a beaucoup fait rire par ses contorsions. On a beaucoup remarqué trois dignitaires religieux qui terminaient le cortège, vêtus de chasubles resplendissantes et de mitres extraordinaires. L'ensemble était très pittoresque.

M. le Président de la République, qui ne s'est pas ménagé depuis l'ouverture de l'Exposition, va prendre quelques jours de repos à Fontainebleau, comme l'année dernière.

M. Carnot habitera, dans le Palais, une partie de l'aile Louis XV, dont les fenêtres donnent d'un côté sur la cour des Adieux et de l'autre sur le jardin anglais, qui lui sera réservé. Ce jardin, près duquel se trouve l'étang des carpes légendaires, est des plus agréables, il y a de grands massifs de verdure et une longue allée d'arbres, de grandes pelouses, qui permettent de jouer au lawn-tennis.

On a envoyé 45 tableaux, qui sont pour la plupart des Van Daël et des Monnoyer représentant des fleurs et des fruits, afin de remplir les vides faits par l'Exposition Universelle, à laquelle 22 tableaux ont été prêtés.

Les ministres auraient bien voulu imiter le Président de la République et prendre, eux aussi, de courts congés ; mais les nécessités de la politique ont leurs cruautés, et la prochaine période électorale les retient à Paris.

Les diplomates, qui ont dû se multiplier pour assister aux réunions du faubourg Saint-Germain et aux réceptions officielles, pour recevoir et guider dans l'Exposition ceux de leurs compatriotes de distinction qui y sont venus, sont tous ou presque tous au bord de la mer ou sur les montagnes.

Beaucoup de monde, et du meilleur, à l'église Saint-Thomas-d'Aquin, le jour où a été célébré le mariage de M. le vicomte Robert de Monti de Rezé, avec M<sup>lle</sup> Marie de Frédy. Les témoins étaient, pour le marié, MM. le comte de Monti et le comte de Faverney, ses oncles ; pour la mariée, le vicomte de Frédy et le comte de Saint-Aulaire.

Le mariage du prince Joseph de Chimay avec M<sup>lle</sup> de Barandiaran aura lieu à Paris le 5 septembre. La fiancée, ayant mis pour condition à son consentement d'habiter Paris, les nouveaux époux donneront, l'hiver prochain, de belles réceptions.

Une autre maison sera également fort hospitalière.

M. Paul Sipièrre vient d'acheter le merveilleux hôtel de M. Secrétan, et M<sup>me</sup> Paul Sipièrre a l'intention d'y donner de grandes fêtes.

Les théâtres vont bientôt faire leur réouverture... avec de vieilles pièces. Le rafraîchissement de la température leur donne quelques espérances de recettes : nous faisons des vœux pour qu'elles ne soient pas déçues.

En attendant, Paris ne va qu'aux spectacles de plein air, à *Buffalo Bill's* et aux courses de taureaux.

La *Plaza* du bois de Boulogne, qui vient d'inaugurer ses représentations, est magnifique. C'est un colossal amphithéâtre avec une superbe ceinture de loges où les élégantes Parisiennes rivalisent de beauté avec les Espagnoles, coiffées de la mantille nationale.

Le spectacle est merveilleux ; les taureaux appartiennent aux plus réputés *torils* de l'Espagne ; les picadors et les toréadors sont des célébrités dans leur pays.

La majorité des spectateurs a réclamé la mort du taureau ; mais le ministre de l'intérieur, M. Constans, qui assistait à la *corrida*, a été inflexible. Les bêtes n'ont été tuées qu'en rentrant à l'écurie : je ne vois pas bien ce qu'elles y ont gagné.

DANGEAU.

## VARIÉTÉS

### La Végétation

CONTRARIÉE DANS SON DÉVELOPPEMENT NORMAL

Parmi les innombrables végétaux qui sont cultivés dans un but d'utilité ou d'agrément, il serait difficile d'en trouver qui n'aient subi des modifications, plus ou moins considérables, par suite de leur mode de vivre tout artificiel.

Un exemple entre mille : Cherchez l'origine d'une de nos plantes comestibles les plus universellement usitées : la vulgaire carotte. Vous trouverez une ombellifère de peu d'apparence, aux maigres feuilles et à la racine grêle ; une mauvaise herbe qui foisonne dans l'ancien et le nouveau monde, et qui ne ressemble guère au légume ventru, d'autant plus cher à nos ménagères, que l'état pléthorique de sa racine malade est plus apparent.

Le botaniste, l'érudit, ne fait aucun cas de cette monstruosité, résultat d'une surabondance d'engrais et d'arrosage réitérés. Pour lui, l'ancêtre sauvage, le *Daucus Carotta*, est la plante vraie, la plante à l'état normal ; et, tandis que le jardinier croit avoir aidé la végétation, le botaniste prétend qu'elle a été contrariée. Il a un peu raison, car abandonnez à elle même la carotte de nos potagers, vous la verrez reprendre, en peu de temps, son caractère primitif.

Ce n'est pas seulement dans un but d'utilisation directe que nous nous ingénions, depuis des siècles, à trouver des variantes au développement régulier des organismes végétaux. Quantité de plantes d'ornement ne sont appréciées que quand elles ont des fleurs doubles, c'est-à-dire quand leurs parties les plus importantes sont atrophiées, ou lorsque ces fleurs sont colorées tout autrement qu'à l'état sauvage, ou bien encore quand leurs feuilles, leurs tiges, ont acquis, par la culture, des formes, des dimensions qui n'ont rien de naturel. Ce sont autant de monstruosité que des traitements, soigneusement étudiés, le hasard aidant parfois, mettent au jour.

Les Chinois, qui prennent plaisir à torturer les fillettes pour leur raccourcir les pieds, ne pouvaient manquer de tourmenter les végétaux pour en faire des productions bizarres. Ce sont eux qui ont inventé les fruits sans noyaux, les noyaux sans fruits, les arbres sans feuilles, les feuilles panachées, les plantes rabougries.

Très ingénieux et très patients, ils ont été fort loin dans cet art singulier de corriger la nature ; et, tandis que nos jardiniers sont fiers d'exhiber un bel arbuste, bien vivant, bien robuste, plus grand, plus chargé de fleurs ou de fruits que ses congénères, l'horticulteur de Shang-Haï offre à ses clients des choses toutes différentes. Il vous vendra, par exemple, un petit arbrisseau croissant dans un pot mignon. — Cela vous rappelle vaguement ces pieds de basilic que les gens privés de jardins mettent aux croisées ; mais, en réalité, c'est un chêne nain, ou plutôt, un chêne que l'on a empêché de croître ; autrement il aurait 20 mètres de hauteur, car son âge dépasse un siècle. Quels sont les procédés employés pour arriver à un résultat si surprenant ? — C'est ce que nous ne saurions dire.

Quant à la panachure des feuilles, il n'y a là aucun mystère :

Privez une plante de toute lumière, elle blanchira, jaunira, rougira, car les rayons solaires seuls, peuvent lui procurer sa couleur verte, sa couleur normale ; seulement si le régime continue, elle mourra étique en blanchissant. Accordez-lui, par contre, durant une série de générations, juste ce qu'il lui faut de jour pour rester entre la vie et la mort, il pourra résulter de cette lente agonie une monstruosité apte à transmettre, de père en fils, son albinisme.

Nous ferons observer que c'est par des procédés semblables que l'on obtient des races de lapins blancs, de rats blancs, de souris blanches ayant les yeux rouges. Il faut aussi remarquer que tous les animaux réduits à l'état de domesticité, sans exception, sont sujets à l'albinisme. Ce sont les écuries, les étables, les poulaillers, qui en sont cause ; il y a là moins de rayons qu'en plein air.

On pourrait former une vaste bibliothèque avec les écrits qui ont trait au moyen de transformer les plantes, par l'engrais abusif, par l'arrosage forcé, par les semis anticipés ou retardés, par la greffe, la marcotte, la taille, les boutures.

Nous nous garderons de parler de ces petites chicanes que le roi de la création fait au règne végétal.

Mais il existe un moyen plus simple, quoique fort traité, de causer des perturbations énergiques dans le développement normal des plantes ; et nous pensons que quelques détails sur ce sujet valent bien une dissertation sur la culture de la carotte.

Nous travaillons, nous mangeons, nous nous promeons pendant le jour, et nous dormons généralement la nuit ; c'est du moins ce que nous devrions faire.

Les végétaux, eux, s'occupent du présent et de l'avenir durant l'été, et dorment l'hiver. Il n'y a pas réflexion, il n'y a pas abus, la consigne est exécutée ponctuellement. Seulement, tandis que dans notre hémisphère boréal telle espèce fleurit en juin, elle sommeille à cette époque dans l'hémisphère austral et n'y fleurit qu'en décembre ; et ces habitudes sont prises depuis une éternité de siècles.

Ces longs jours et ces longues nuits de six mois sont devenus une nécessité. Il faut bien que la première sève monte au printemps, qu'elle redescende, que les bourgeons se forment, que la fleur s'épanouisse, que la graine mûrisse lentement et que, plus lentement encore, elle se désagrège en terre pour donner le jour à un nouveau-né.

Qu'arrive-t-il lorsque nous transportons, d'un hémisphère à l'autre, ces esclaves de la routine ?

Voici : Certaines espèces délicates ne se prêtent jamais à pareil changement ; aussi y a-t-il quantité de plantes australiennes que nous n'avons jamais vu vivantes chez nous.

D'autres demandent des soins particuliers pour réussir à fleurir dans nos serres en décembre et janvier.

Enfin il y a de robustes gaillards qui supportent bien l'acclimatation et sont tout étonnés de nous présenter en pleine terre leur floraison au cœur de l'hiver.

Disons, de suite, que les nombreuses espèces d'*acacias*, appelés à tort *mimosas*, qui prospèrent si bien dans notre région, sont dans ce cas. Ces *acacias* proviennent presque exclusivement du Cap de Bonne-Espérance, de la Nouvelle-Hollande et de la Nouvelle-Zélande.

L'eucalyptus, qui a eu tant de vogue et ne la perdra pas toute, car on ne saurait le remplacer, est aussi d'origine australienne, et, comme les *acacias*, fleurit chez nous en hiver ; seulement, il y a cette particularité qu'il fleurit une seconde fois en été, au moins partiellement. Il tend à suivre les coutumes du pays d'adoption.

Notez que la grande majorité des eucalyptus que l'on voit chez nous proviennent des graines que l'on fait venir d'Australie. Quand on aura réussi à employer la graine indigène pour les plantations, il n'est pas douteux que ce bel arbre ne cesse, à la longue, de fleurir en hiver.

Il est des plantes qui, pour une cause bien singulière, ne sauraient quitter leur pays d'origine sans être condamnées à mourir sans progéniture. Le vanillier nous en offre un exemple frappant.

Il fleurit assez facilement, même en Europe, mais ses fruits, en forme de longues gousses, si agréablement odorantes, ne peuvent se développer naturellement qu'au Mexique et aux Antilles, ses pays d'origine. Nous allons dire pourquoi.

Le premier vanillier fut introduit en France en 1739 par le jardinier Miller. C'est, croyons-nous, dans les

environs de Bordeaux qu'on réussit, tout d'abord, à l'acclimater. C'est du vaniller de Bordeaux que proviennent tous les rejetons qui furent ensuite transplantés à l'île de la Réunion, où la plante prospère admirablement et donne lieu à un commerce important de vanille.

Lorsque la plante fut expatriée, on s'aperçut bientôt que la fécondation n'avait plus lieu dans la fleur, et l'on dut y suppléer au moyen d'une petite opération chirurgicale, qui consiste à briser une légère membrane avec la pointe d'une aiguille.

Cette opération se fait encore journellement partout où le vaniller est cultivé, et, sans elle, nous serions réduits à n'employer que la vanille sauvage du Mexique.

Il est probable que le jardinier Miller et ses successeurs ignoraient la cause de cette singularité.

Le vaniller appartient à la grande famille des *Orchidées* et chaque membre de ce groupe bizarre a son chirurgien spécial, celui qui est chargé de l'opération dont nous venons de parler. Ces chirurgiens sont tout simplement des insectes et, chose remarquable, chaque espèce d'*orchidées* a son espèce d'insecte.

La conformation de la fleur est telle, qu'un étranger ne pourrait l'opérer.

Il est bien entendu que l'insecte est un praticien parfaitement inconscient, car il ne fréquente la fleur que pour en pomper le nectar, et s'il en brise les organes, c'est pour en avoir davantage.

On comprend aisément pourquoi le jardinier Miller n'arrivait pas à faire pousser des gousses de vanille. Il eut fallu, tout en rapportant la plante des forêts vierges du Mexique, emporter en même temps l'opérateur ; chose plus difficile, car, disons-le, l'insecte n'est pas même connu.

L'Administrateur-Gérant : F. MARTIN

Etude de M<sup>e</sup> VALENTIN, notaire à Monaco.

AVIS D'OPPOSITION

Suivant contrat reçu par M<sup>e</sup> VALENTIN, notaire à Monaco, le sept août courant, messieurs JEAN MUGGETTI et JOSEPH TRABUT, tous deux serruriers, demeurant sur la commune de la Turbie, au quartier du Carnier, près Monaco, ont acquis de madame MARIE-MARTHE GÉRARD, veuve de monsieur JEAN-LOUIS LAZERME, ladite dame, demeurant à Monaco, le fonds de serrurerie que celle-ci faisait valoir à Monaco, rue du Rocher, n° 4.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues au domicile élu en l'étude dudit M<sup>e</sup> VALENTIN, notaire, dans le délai de huit jours, à peine de déchéance.

Pour extrait : L. VALENTIN.

PRINCIPAUTÉ DE MONACO

Dimanche 1<sup>er</sup> septembre 1889

GRANDE FÊTE DE CHARITÉ

ORGANISÉE PAR

LE COMITÉ MONÉGASQUE DES FÊTES DE LA SAINT-ROMAN

au profit des victimes

de la CATASTROPHE DE SAINT-ÉTIENNE

et des familles des naufragés

de l'ELLA et des QUATRE-FRÈRES, du Port de Saint-Malo

FÊTE DE JOUR

A 2 heures de l'après-midi. — Concert instrumental par la Société Philharmonique — Tirage de la tombola : un Objet d'art, valeur 400 fr., offert par le Comité. Prix du billet : 50 centimes — Séance extraordinaire de physique et de prestidigitation — Bal d'enfants. Prix d'entrée dans la salle des fêtes : Hommes, 50 centimes; femmes et enfants, 25 centimes.

FÊTE DE NUIT

A 8 heures du soir. — Vente de charité, kermesse — Soirée dansante.

A 10 heures du soir. — Grand Concert vocal et instrumental avec le gracieux concours de l'Orchestre de Monte Carlo, des Sociétés Chorale et Philharmonique et nombre d'artistes amateurs. Cantate (composée pour la circonstance), musique du M<sup>e</sup> F. BELLINI. Orchestre et Chœurs 140 exécutants, dirigés par l'auteur.

A 11 heures. — Reprise du bal. Prix d'entrée : Cavaliers, 3 fr.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 12 au 18 août 1889

NICE, yacht à vap. *Danakil*, fr., c. Vivien, passagers.  
MARSEILLE, chaland *Avignonais*, fr., c. Sammartin, briques et chaux.  
SAINT-TROPEZ, b. *Deux-Frères*, fr., c. Courbon, vin et bois.  
TARRAGONE, b.-g. *Catterina*, ital., c. Bregliano, vin.

SAINT-TROPEZ, b. *Marie*, fr., c. Arnaud, sable.  
ID. b. *Fortune*, fr., c. Moutte, id.  
ID. b. *Gambetta*, fr., c. Gardin, id.  
ID. b. *Tante*, fr., c. Conte, id.  
ID. b. *Charles*, fr., c. Allegre, id.  
ID. b. *Deux-Innocents*, fr., c. Martin, id.  
ID. b. *Reine-des-Anges*, fr., c. Balestre, id.  
CANNES b. *Trois-Frères*, fr., c. Castel, id.  
ID. b. *Louise-Auguste*, fr., c. Jaume, id.  
ID. b. *Marceau*, fr., c. Musso, id.  
ID. b. *Jeune-Baptistin*, fr., c. Laurent, id.

Départs du 12 au 18 août

CANNES, yacht à vap. *Danakil*, fr., c. Vivien, passagers.  
ID. b. *Trois-Frères*, fr., c. Castel, sur lest.  
ID. b. *Louise-Auguste*, fr., c. Jaume, id.  
ID. b. *Marceau*, fr., c. Musso, id.  
ID. b. *Jeune-Baptistin*, fr., c. Laurent, id.  
SAINT-TROPEZ, b. *Marie*, fr., c. Arnaud, id.  
ID. b. *Fortune*, fr., c. Moutte, id.  
ID. b. *Gambetta*, fr., c. Gardin, id.  
ID. b. *Tante*, fr., c. Conte, id.  
ID. b. *Charles*, fr., c. Allegre, id.  
ID. b. *Deux-Innocents*, fr., c. Martin, id.

Monsieur et Madame Henri FERRARI ont l'honneur d'adresser leurs plus vifs remerciements aux personnes qui ont bien voulu s'associer à leur douleur en assistant aux obsèques de

Gabrielle-Amélie-Louise FERRARI

leur fille regrettée.

Et prie en même temps ceux qui, par leur dévouement, ont contribué au sauvetage, de vouloir bien accepter l'expression de leur reconnaissance et de leur gratitude.

Conformément au Règlement du Cercle des Etrangers de Monte Carlo l'entrée des Salons, n'est accordée qu'aux personnes munies de Cartes.

Ces Cartes sont délivrées au bureau du Commissaire Spécial.

Elles sont valables :

Les unes, pour l'Atrium, la Salle des Fêtes et le Salon de Lecture.

Les autres, pour toutes les Salles indistinctement

L'entrée des Salles de Jeu est interdite aux habitants de la Principauté ; elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

L'ADMINISTRATION.

BAINS DE MER

DE

LA RÉSERVE

située sur la plage du Canton, à Monaco

RESTAURANT — CAFÉ

Tenus par le LE NEN

BOUILLABAISSÉ — DINERS SUR COMMANDE — LANGOUSTES ET COQUILLAGES — SALONS ET CABINETS DE BAINS DE MER

BAZAR

MAISON MODÈLE

F. FARALDO ET C<sup>ie</sup>

MONTE CARLO

Articles de luxe et d'utilité

MAISON RECOMMANDÉE AUX FAMILLES ÉTRANGÈRES

SPECIALITÉ D'ARTICLES DE VOYAGES

On parle toutes les langues

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE DE TERRAINS dans de bonnes conditions. S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare. Monaco-Condamine.

En vente à l'Imprimerie du Journal :

MONACO ET SES PRINCES

Par H. Métivier

Deuxième édition — 2 vol. in-8° — Prix : 6 francs.

CODE D'INSTRUCTION CRIMINELLE

CODE DE COMMERCE

CODE CIVIL — CODE PÉNAL

Ordonnance sur la Propriété Littéraire et Artistique

En dépôt à Paris chez Alphonse PICARD  
LIBRAIRE ÉDITEUR, 82, RUE BONAPARTE

COLLECTION DE DOCUMENTS HISTORIQUES

publiés

PAR ORDRE DE S. A. S. LE PRINCE CHARLES III

PRINCE SOUVERAIN DE MONACO

Par GUSTAVE SAIGE

Format in-quarto carré, papier vergé, fabriqué spécialement avec filigranes aux armes et chiffre de S. A. S.

Chaque volume, imprimé en caractères elzéviens à Monaco, à l'imprimerie du Gouvernement, est précédé d'une introduction historique.

En cours de publication :

1<sup>re</sup> Série

DOCUMENTS HISTORIQUES

RELATIFS A LA PRINCIPAUTÉ DE MONACO DEPUIS LE XV<sup>e</sup> SIÈCLE

Le premier volume, contenant CCLXXX + 716 soit 996 pages, a paru en juin 1888. Il comprend la période de 1412 à 1494.

Le second volume (1494 à 1540) paraîtra incessamment. (Cette première série comprendra au moins trois volumes.)

En préparation :

2<sup>e</sup> Série

LE TRÉSOR DES CHARTES DU COMTÉ DE RETHÉL

du XIII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle

Recueil de douze cents chartes avec reproductions de sceaux d'après les originaux existant aux archives du Palais de Monaco dans les titres du duché de Rethel-Mazarin. — 1 volume.

3<sup>e</sup> Série

CORRESPONDANCE DU MARÉCHAL JACQUES DE MATIGNON

GOUVERNEUR DE NORMANDIE ET DE GUIENNE

(1557 à 1597)

Cette correspondance se compose de près de huit mille lettres reçues par le maréchal pendant quarante années et émanant de Charles IX, Henri III, Catherine de Médicis, Henri IV comme roi de Navarre et comme roi de France, et des personnages qui ont le plus marqué dans les guerres de religion. — L'ensemble comportera au moins sept volumes.

La publication se suivra à raison d'un volume de 800 à 1,000 pages par année.

Prix de chaque volume : 25 francs

L'Echo de la Semaine, revue populaire illustrée paraissant le dimanche, publiée dans son dernier numéro :

Chronique: La bonne Lorraine, par Fourcaud. — Semaine politique: Un Dilemme, par Paul Bosq. — Les Echos de partout, par Pierre et Paul. — Romans: Miarka, la Fille à l'Ourse, par Jean Richepin. — L'Exposition Comique, par Grosclaude. — Voyage au Pays des Bayadères, par Louis Jacolliot. — Jean-François Millet, Souvenirs personnels, par un Américain, ancien élève de l'école des Beaux-Arts. — Pages oubliées: le Dé à coudre, par Catulle Mendès. — Les Chansons populaires, par Hector France. — Une Journée de Guillaume, le roi sergent, par E. Lavisso. — Les livres de la semaine, par L. R. — Tribune des abonnés. — Semaine financière, jeux, etc.

Prix du numéro, 15 cent. — Un an, 6 fr. (avec prime) Un numéro spécimen de l'Echo de la Semaine est adressé franco à toute personne qui le demande, 3, place de Valois Paris.

La librairie centrale des Chemins de fer (LIBRAIRIE CHAIX) publie, sous le titre d'Express-Rapide, un indicateur qui mentionne principalement les trains à grande vitesse desservant les villes importantes, les bains de mer, les établissements thermaux et les services internationaux. Trente-cinq cartes indiquent les principaux itinéraires sur les réseaux étrangers.

Cette élégante publication, d'un format commode, imprimée en gros caractères, et dont la couverture est illustrée d'un charmant dessin de Jules Chéret, offre une simplification qu'apprécieront toutes les personnes qui voyagent par les voies rapides. — En vente dans les gares et les librairies: Prix, 75 centimes.

L'Art et la Mode, journal de la vie mondaine

Sommaire du n° 38

Art et chiffons, par la baronne de Spare, dessin de G. de Billy. — Gazette hérauldique, par H. Gourdon de Genouillac. — Déliaissée! (suite et fin), par O. Berland. — A travers le salon, dessins de C.-H. Michel, E. Renard, W. Vonnon, L. Deschamps et Sprague Pearce. — La mer! par Gaston Cerfberr, dessins de Félix Houdart. — Tête d'étude, dessin original de Moreau de Tours. — Michel Asséf, par Ch. Chantel. — Chronique mondaine, par Paul Bonhomme. — Chronique du Sport, par Maubourguet. — Chronique financière, par Bonconseil.

LA MODE ILLUSTRÉE

JOURNAL DE LA FAMILLE

Sous la direction de M<sup>me</sup> Emmeline RAYMOND

L'élégance mise à la portée des fortunes les plus modestes, la dépense de l'abonnement transformée en économie productive, tels sont les avantages que la Mode illustrée offre à ses abonnées, en publiant par an plus de 2,500 gravures sur bois; — grandes planches contenant plus de 500 modèles nouveaux de patrons en grandeurs naturelles, de vêtements de toute sorte et de tous âges. — Articles d'ameublement, romans, nouvelles, etc. — Correspondance directe avec les abonnées.

Un numéro spécimen est adressé à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.